



COLLÉGIAL INTERNATIONAL
SAINTE-ANNE

Plan de réussite

2025-2030

Table des matières

1.	Contexte d'élaboration	3
1.1.	Engagement envers la réussite de la population étudiante	3
1.2.	Veille et ajustements en continu	3
1.3.	Gestion axée sur les résultats	3
1.4.	Assurance qualité institutionnelle.....	3
1.5.	Préambule.....	4
2.	Constats, enjeux et présentation des orientations et des données statistiques	5
2.1.	Constats et enjeux	5
2.2.	Orientations du plan d'action lié à la réussite	6
2.3.	Présentation des données statistiques	7
a.	Caractéristiques de la population étudiante du Collégial international Sainte-Anne	7
i.	Progression de la population étudiante 2019-2024, globale et par programme	7
ii.	Évolution des indicateurs de réussite (globaux)	8
iii.	Évolution de la population étudiante bénéficiant d'accommodements au CISA (avec ou en cours d'obtention d'un diagnostic)	12
b.	Objectifs du PARES (Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur)	13
i.	Provinciaux	13
ii.	Collégial international Sainte-Anne.....	13
3.	Cibles 2025-2030	14
3.1.	Indicateurs de réussite (PSEP et EUF)	14
3.2.	Indicateurs de réussite (données locales)	15
4.	Définitions des orientations et des actions principales	17
5.	Définition des modalités de suivi au plan de réussite	18
6.	Échéance et évaluation du plan de réussite	18
7.	Annexe 1 - Plan d'action lié à la réussite.....	19

1. Contexte d'élaboration

Le Plan de réussite 2025-2030 du Collégial international Sainte-Anne est un document stratégique qui vise à faire le suivi, assurer le maintien et améliorer la réussite de la population étudiante en s'appuyant sur quatre principes directeurs énoncés dans le cadre de référence de l'*Évaluation des plans de réussite des collèges privés subventionnés*, publié en 2024 par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC).

1.1. Engagement envers la réussite de la population étudiante

La planification liée à la réussite exprime l'engagement du collège à améliorer la réussite de ses étudiant.e.s. Elle consiste à déterminer des objectifs à long terme et les moyens pour les atteindre, en tenant compte du contexte particulier de l'établissement et des obstacles à la réussite. Cette planification traduit l'engagement du collège à atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, en concordance avec notre mission, notre vision et nos valeurs.

1.2. Veille et ajustements en continu

La planification liée à la réussite est évolutive et s'adapte aux réalités changeantes de la population étudiante ainsi qu'aux ressources internes et externes disponibles. Cela permet de répondre de manière flexible aux défis et opportunités qui se présentent au fil du temps.

1.3. Gestion axée sur les résultats

La planification vise l'atteinte de résultats précis en fonction d'objectifs préalablement établis. Elle met l'accent sur le suivi et l'évaluation des résultats tout au long de sa mise en œuvre, permettant ainsi de mesurer la progression vers les objectifs et d'en rendre compte de manière transparente. Un comité sera nommé afin d'assurer le suivi de la mise en œuvre du plan et de la progression de l'atteinte des résultats. Des bilans formels seront produits annuellement et pourraient mener à des ajustements au plan d'action, le cas échéant.

1.4. Assurance qualité institutionnelle

Le plan de réussite est un mécanisme essentiel du système d'assurance qualité du collège. Il formalise les résultats du processus de planification en établissant clairement les rôles et responsabilités des instances et des personnes impliquées dans sa mise en œuvre et son suivi. La gestion de ce plan témoigne de la recherche de qualité dans la réalisation des activités éducatives du collège.

Ces quatre principes guident l'élaboration et la mise en œuvre du plan de réussite, assurant ainsi une approche structurée et cohérente pour améliorer la réussite des étudiant.e.s au Collégial international Sainte-Anne

1.5. Préambule

Le Collégial international Sainte-Anne a beaucoup changé depuis 2017, date où le dernier plan de réussite avait été rédigé. En effet, il est maintenant un établissement de premier choix, où les taux de réussite sont stables et se comparent favorablement aux institutions collégiales de la province, qu'elles soient publiques ou privées subventionnées. Sa population étudiante a pratiquement doublé. Il en va de même pour les équipes enseignantes, administratives et professionnelles.

Le premier sondage socio-démographique ayant été déployé à l'hiver 2025, nous n'avons toujours pas de données longitudinales permettant de tirer des conclusions sur la population étudiante. Cependant, les données des cinq dernières années (2019-2024) colligées dans le système de gestion pédagogique Clara s'alignent avec le portrait 2025.

Tendances importantes :

73% de la population étudiante s'identifie au genre **féminin**

27% de la population étudiante s'identifie au genre **masculin**

72% utilisent **le français** le plus souvent au quotidien

19% utilisent **l'anglais** le plus souvent au quotidien

8% utilisent **une autre langue** le plus souvent au quotidien

95% sont inscrits dans leur **premier choix de programme** d'étude

59% disent avoir **étudié, en moyenne, au moins une heure** par jour en secondaire 5.

76% habitent chez leurs **parents**

21% habitent en **résidence étudiante**

42% n'ont **pas de travail rémunéré** pendant l'année scolaire

19% consacrent **plus de 10 heures** par semaine **à un travail rémunéré**

Besoins identifiés :

22% : Meilleure organisation du temps

19% : Meilleure gestion du stress par rapport aux évaluations

16% : Meilleures méthodes de travail

2. Constats, enjeux et présentation des orientations et des données statistiques

2.1. Constats et enjeux

L'analyse de la situation liée à la réussite n'a pas pu être établie au regard du bilan du plan de réussite précédent. En effet, le plan de réussite 2017-2022 ayant été rédigé en 2015-2016 témoignait d'une réalité complètement différente. Depuis, la CEEC a jugé le plan de réussite 2017-2022 insatisfaisant, en fonction du nouveau cadre de référence publié en 2024. Le Collégial avait posé ce même jugement au moment de déposer son rapport d'autoévaluation du système d'assurance qualité (à la suite de l'approche préalable), en juin 2024.

L'évolution de la population étudiante en est évidemment la variable la plus importante à considérer entre 2015 et 2025. En 2015-2016, la population du Collégial international Sainte-Anne se situait autour de 225 personnes. Dix ans plus tard, elle se stabilisera autour de 640. Il s'agit d'une augmentation de plus de 184%. Les équipes enseignantes, professionnelles et administratives ont grandi proportionnellement afin d'assurer le soutien de la communauté étudiante. Alors que le Collégial ne comptait qu'une dizaine de personnes dans l'équipe enseignante et deux professionnels, l'équipe enseignante compte plutôt près d'une quarantaine de personnes à temps plein et une équipe de professionnels de cinq personnes. La coordination de ces équipes, de pair avec une croissance soutenue, représentent les plus grands défis de gestion. En effet, la qualité de l'encadrement, la facilitation de la transition du secondaire au collégial et le sentiment de proximité sont des caractéristiques du milieu et la communauté s'affaire à les préserver dans un contexte de croissance.

Les principaux indicateurs de réussite ont été colligés et suivis par la direction des études lors de la période menant à la rédaction de ce plan de réussite. Les indicateurs et leur évolution ont été présentés plus haut. On peut déduire que la croissance du collégial ne s'est pas faite au détriment de la réussite des personnes étudiantes. En effet, le suivi des trois principaux indicateurs liés à la réussite, soit les taux de réussite en première session, les taux de persévérance ainsi que le taux de diplomation sont satisfaisants et même grandement au-dessus de la moyenne des établissements du réseau. Les objectifs quantitatifs à l'issue du plan sont donc des objectifs de maintien et ce, dans tous les cas. Le collégial choisit également de suivre le taux de réussite de l'EUL ainsi que d'autres indicateurs personnalisés qui ont été suggérés par le Comité de rédaction, au regard de l'étude des sondages et des consultations auprès de la population étudiante et enseignante. Vu ses facteurs de vulnérabilité, il est également important pour l'institution de s'assurer de suivre de manière plus précise, les taux de réussite de la population étudiante déclarée HAN. Finalement, puisque les

programmes offerts au Collégial international Sainte-Anne sont préuniversitaires, il apparaît important de mettre en place des outils nous permettant de mesurer régulièrement et avec plus de régularité, l'effective préparation aux études universitaires.

2.2. Orientations du plan d'action lié à la réussite

Trois grandes orientations se dégagent donc, au moment de construire un plan d'action visant à mobiliser la communauté autour de la réussite étudiante pour les cinq prochaines années :

1. Mettre en place un système de gestion des données et garantir sa pérennité

Cette orientation découle de la nécessité de centraliser la gestion des données et la production de tableaux de bord de manière systématique au Collégial.

Elle inclut également la production, la mise en forme et la diffusion des données. Elle prévoit la mise en place de mécanismes d'actualisation et de suivi.

2. Consolider les acquis dans un contexte de croissance rapide

La croissance rapide de la population étudiante a mobilisé l'équipe qui se trouve, depuis plusieurs années, en ajustement et en réaction face aux besoins de cette population grandissante. Or, la communauté a développé plusieurs bonnes pratiques et gagnerait à les documenter. De plus, prendre un pas de recul pour évaluer de nouvelles méthodes pour identifier et prioriser les enjeux vécus par la population étudiante ainsi que d'évaluer l'efficacité de celles qui ont déjà été déployées s'inscrit dans la volonté de solidifier nos mécanismes déjà mis en place, de retirer ceux qui sont désuets pour en développer de nouveaux.

3. Soutenir activement la population étudiante en favorisant le développement de l'autonomie

Le développement de l'autonomie de la population étudiante est une priorité qui a été identifiée par l'ensemble du personnel enseignant et professionnel. Ainsi, puisqu'un facteur important de la motivation étudiante est la pertinence accordée à ses études, l'accent sera mis sur la mise sur pied d'activités d'exploration, de découverte de soi et de ses intérêts ainsi que de séances d'information sur les différentes offres de programmes universitaires. Les transitions secondaires-collégiales et collégiales-universitaires seront donc au centre des actions prévues dans cette orientation. Certaines actions porteront également sur la formation des équipes enseignantes, professionnelles et administratives.

En poursuivant des actions liées à ces orientations, la communauté du Collégial international Sainte-Anne est confiante d'atteindre les cibles identifiées au chapitre 3 tout en assurant la mise en place de son système d'assurance-qualité de façon pérenne, en veillant à son amélioration en continu.

2.3. Présentation des données statistiques

a. Caractéristiques de la population étudiante du Collégial international Sainte-Anne

i. Progression de la population étudiante 2019-2024, globale et par programme

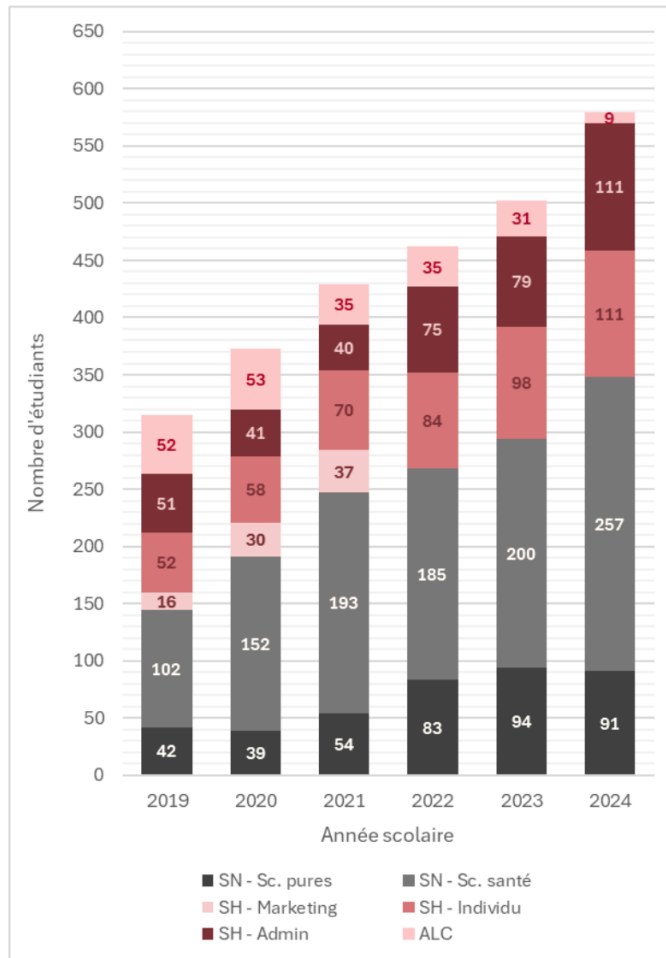


Figure 01. Évolution de la population étudiante de 2019 à 2024. Nombre d'étudiants inscrits au début de la session d'automne, avant la déclaration, au Collégial international Sainte-Anne (CiSA) entre 2019 et 2024. Les données inscrites indiquent la distribution des étudiants entre le programme en Arts, lettres et communication (ALC), le programme en Sciences humaines (SH), profils Administration (Admin), Individu ou Marketing, et le programme en Sciences de la nature (SN), profils Sciences de la santé (Sc. santé) ou Sciences pures et appliquées (Sc. pures).

ii. Évolution des indicateurs de réussite (globaux)

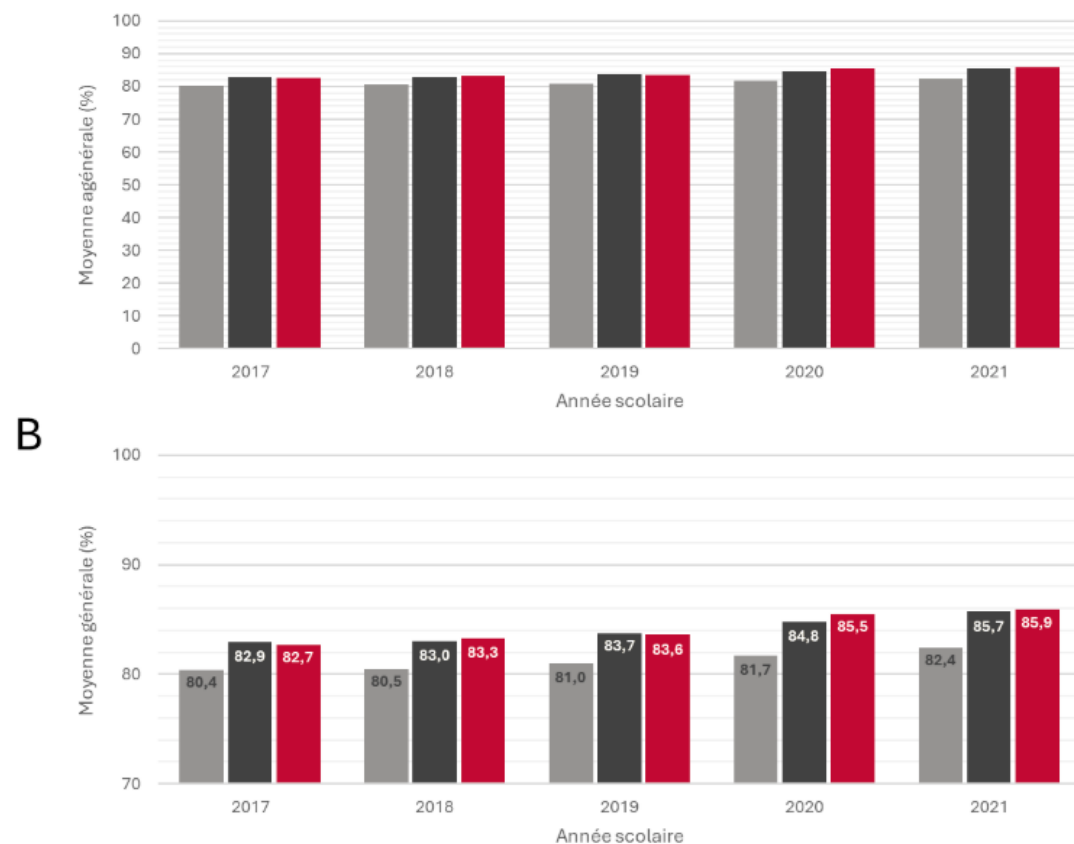


Figure 02. Moyennes générales du secondaire obtenues par les populations étudiantes au collégial de 2017 à 2021. Comparaison des moyennes générales des étudiants obtenues en secondaire 5 fréquentant le réseau collégial versus spécifiquement le secteur privé versus spécifiquement le Collégial international Sainte-Anne (« CiSA »), tous programmes pré-universitaires confondus. Les moyennes sont affichées globalement (panneau A), puis détaillées plus finement (panneau B).

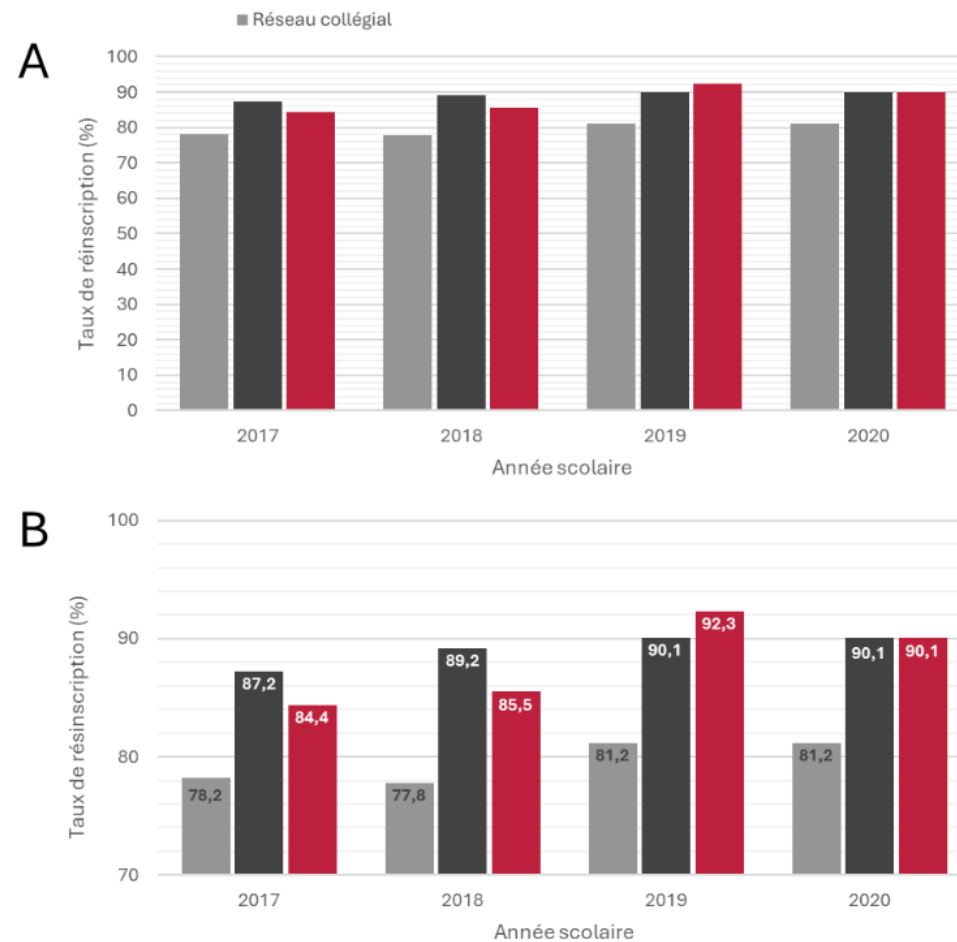


Figure 03. Taux de réinscription obtenues des étudiantes au collégial de 2017 à 2020. Comparaison du taux des étudiants qui se réinscrivent en troisième session fréquentant le réseau collégial versus spécifiquement le secteur privé versus spécifiquement le Collégial international Sainte-Anne (« CiSA »), tous programmes pré-universitaires confondus. Les moyennes sont affichées globalement (panneau A), puis détaillées plus finement (panneau B).

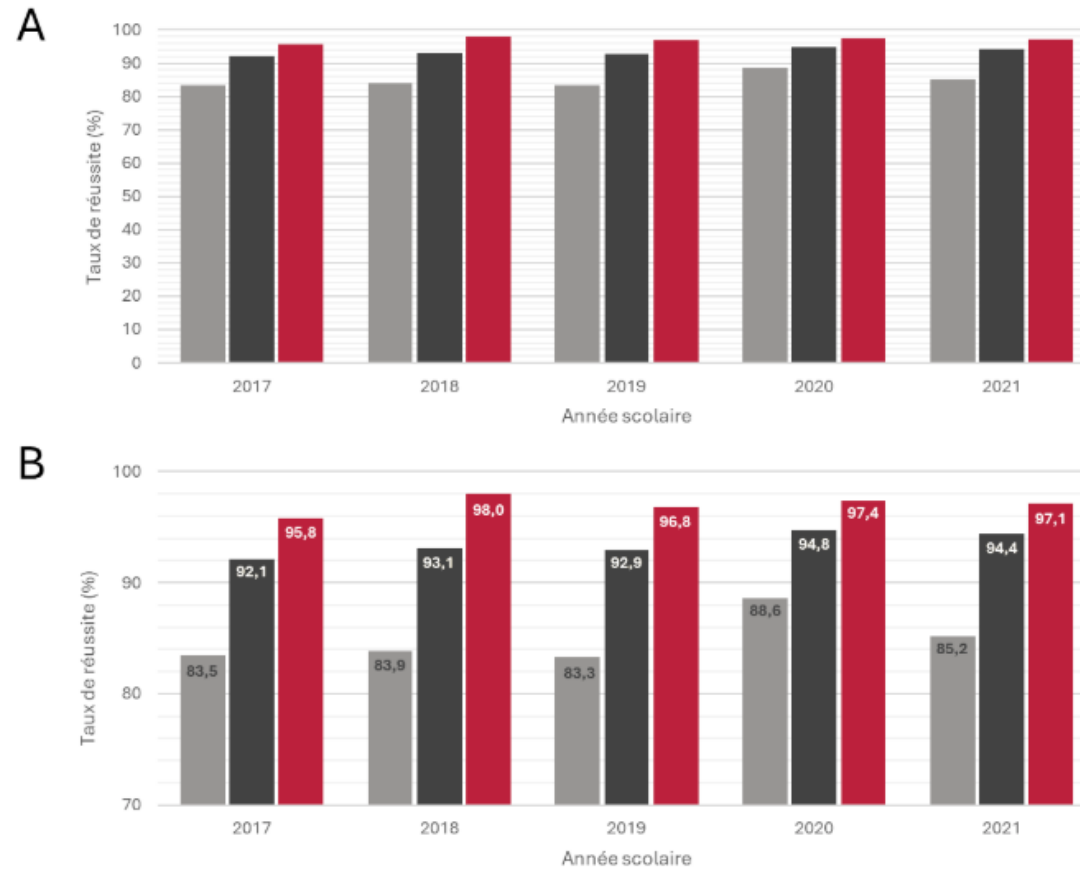


Figure 04. Taux de réussite des cours en première session au collégial de 2017 à 2021. Comparaison du taux de cours réussis (i.e. associés à la note de passage égale ou supérieure à 60%) en première session par les étudiants fréquentant le réseau collégial versus spécifiquement le secteur privé versus spécifiquement le Collégial international Sainte-Anne (« CiSA »), tous programmes pré-universitaires confondus. Les moyennes sont affichées globalement (panneau A), puis détaillées plus finement (panneau B).

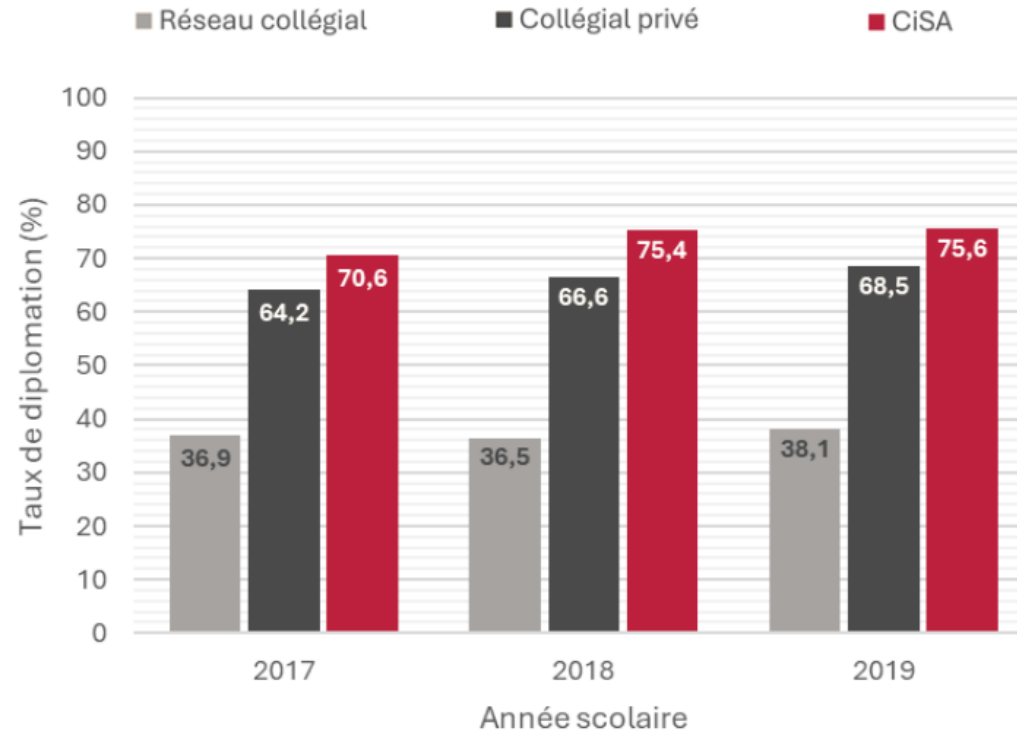
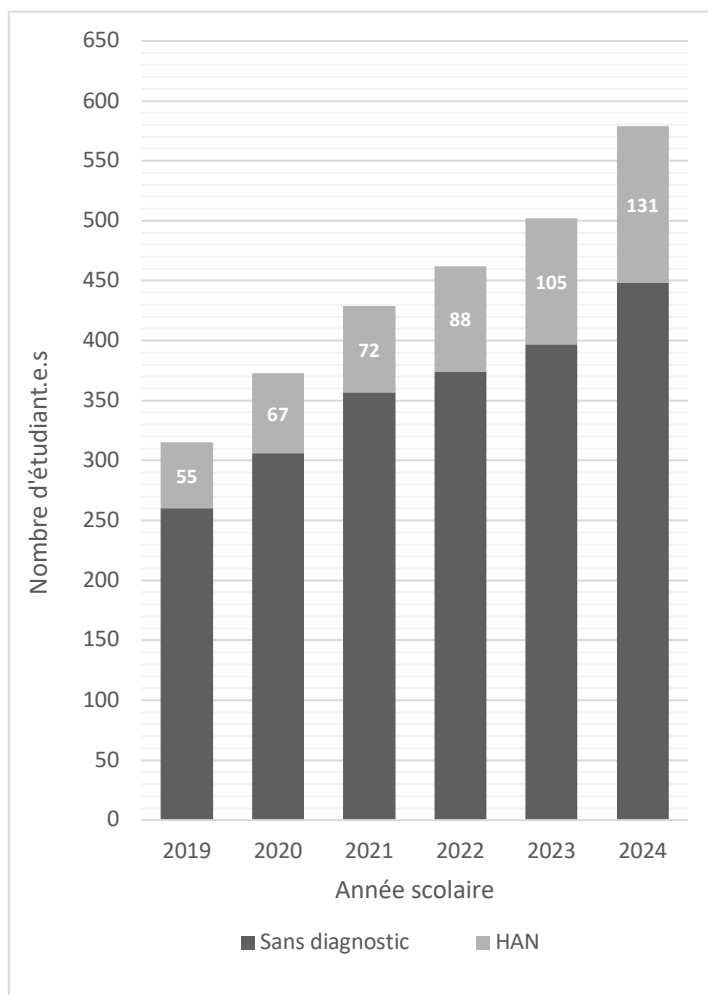


Figure 05. Taux de diplomation au collégial de 2017 à 2019.

Comparaison du taux d'étudiants obtenant leur diplôme d'études collégiales (DEC), tous collèges, deux ans après la fin prévue du programme, fréquentant le réseau collégial versus spécifiquement le secteur privé versus spécifiquement le Collégial international Sainte-Anne (« CiSA »), tous programmes pré-universitaires confondus.

iii. Évolution de la population étudiante bénéficiant d'accommodements au CiSA (avec ou en cours d'obtention d'un diagnostic)



Progression illustrée dans le tableau, en pourcentage

2019-2020 : 17%
2020-2021 : 18%
2021-2022 : 17%
2022-2023 : 19%
2023-2024 : 21%
2024-2025 : 23%

Figure 05. Évolution de la population étudiante HAN de 2019 à 2024.

Nombre d'étudiant.e.s inscrits au début de la session d'automne, avant la déclaration, au Collégial international Sainte-Anne (CiSA) entre 2019 et 2024. Les données inscrites indiquent la distribution de la population étudiante ayant bénéficié de mesures d'aide par rapport à la population totale

b. Objectifs du PARES (Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur)

i. Provinciaux

Indicateurs	Valeur de référence	Cibles 2021-2022	Cibles 2022-2023	Perspective 2027
Taux d'accès à un programme conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC) chez les 17 à 25 ans	2019-2020 63,1 %	65,5 %	67,0 %	70,0 %
Taux d'accès à un programme menant au baccalauréat chez les 18 à 25 ans	2019-2020 42,3 %	43,8 %	44,8 %	47,0 %
Taux d'obtention d'une sanction des études collégiales (DEC ou attestation d'études collégiales [AEC]), deux ans après la durée prévue du programme initial	Cohorte 2014 64,3 %	66,0 %	68,0 %	70,0 %
Taux d'obtention d'un baccalauréat, six ans après l'inscription d'une maîtrise, quatre ans après l'inscription	2019 80,4 % 78,4 %	81,0 % 79,0 %	82,0 % 80,0 %	84,0 % 82,0 %
Proportion de la population âgée de 25 à 64 ans ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires	2019-2020 54,7 %	55,7 %	56,2 %	59,0 %

ii. Collégial international Sainte-Anne

Objectif	Indicateur	Valeur et année de référence	Résultats 2022-2023	Résultats 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027
1	Accroître le nombre de personnes qui accèdent à l'enseignement collégial	Atteindre la capacité souhaitée pour le collégial A2021 430	A2022 462	A2023 495	A2024 580	A2025 640 Cible 550	A2026 640 Cible 550
2	Accroître la persévérance des étudiantes et étudiants dans leur parcours collégial	Taux de réinscription en 3 ^e session, sans interruption, même collège, tout programme Moyenne cohortes 2018-2020 88.8%	Cohorte 2021 87.6%	Cohorte 2022 89%	Cohorte 2023 90.2%	Maintien entre 85 et 90%	Maintien entre 85 et 90%
3	Accroître la diplomation des étudiantes et étudiants	Taux d'obtention d'une sanction des études collégiales (deux ans après la durée prévue du programme initial, tout collège DEC) Cohorte 2014 88,8%	Cohorte 2018 90.6%	Cohorte 2019 84.1%	Cohorte 2020 83.4%	Maintien entre 85 et 90%	Maintien entre 85 et 90%
4	Maintenir le taux de réussite de l'EUF au-dessus de 90%	Taux de réussite de l'EUF du mois de décembre Cohorte 2020 94%	Cohorte 2021 88%	Cohorte 2022 90%	Cohorte 2023 88%	Maintien au-dessus de 90%	Maintien au-dessus de 90%

3. Cibles 2025-2030

3.1. Indicateurs de réussite (PSEP et EUF)

Le suivi des indicateurs de réussite est fait au Collégial international Sainte-Anne depuis 2017. Les indicateurs quantitatifs identifiés sont les mêmes que ceux suivis dans l'ensemble du réseau et proviennent de la base de données de PSEP. Elles peuvent être déclinées par programme et ainsi présentées aux personnes coordonnant le programme ainsi qu'aux membres de l'équipe enseignante.

Taux de réussite des cours en 1^e session

- **Maintenir un taux de réussite des cours de la première session à 95%** pour chacun des programmes, y compris la formation générale et globalement. Faire un suivi sur les taux AE et IN.

Taux de réinscription (persévérance)

- **Atteindre et maintenir un taux de réinscription de 90%** pour chacun des programmes et globalement.

Taux de diplomation dans la durée prévue

- **Effectuer une veille sur les fluctuations de ce taux**, considérant les choix de la communauté étudiante (parcours en 3 ans, programme Sport et Art Élite) et les tendances à l'inscription au programme.
- **Maintenir un taux supérieur à 65% et atteindre un taux de 70%** dans la mesure où les choix de la communauté y contribuent.

Taux de diplomation, deux ans après la durée prévue

- **Atteindre et maintenir un taux de diplomation supérieur à 85%**

Taux de réussite de l'EUF

- **Maintenir un taux de réussite à l'EUF supérieur à 90%** lors de la passation de décembre.

3.2. Indicateurs de réussite (données locales)

Le comité de rédaction du présent plan de réussite a également identifié certaines informations dont la collecte systématique pourrait orienter la prise de décision des équipes enseignantes et professionnelles. Le plan d'action lié au plan de réussite prévoit l'intégration de ces informations dans un tableau de bord institutionnel, par programme (incluant la formation générale).

Sondage aux personnes diplômées

- **Capacité à se prendre en charge et gérer son dossier étudiant** une fois rendu à l'université (développement de l'autonomie)
- **Préparation académique et administrative** pour le programme et l'université de leur choix.
- **Gestion du stress, du temps** et de ses capacités d'autorégulation (connaissance de soi)

Sondage aux personnes inscrites

- **Questions sur la perception des attentes** envers l'équipe enseignante, professionnelle et administrative. Cette question posée en début de parcours pourra être comparée avec la question dans le sondage aux personnes finissantes.
- **Perception des activités extracurriculaires** (positive ou négative)

Statistiques d'admission universitaires

- **Partager l'information, tirée des données du BCI, aux équipes enseignantes, professionnelles, administratives et l'association étudiante** en Commission des études et dans les équipes programme (tableau de bord)

Sondage à l'équipe enseignante et professionnelle

- **Pour identifier les besoins de formation, annuellement.**

Démarche d'élaboration

1. Mise en place d'un comité de rédaction du plan de réussite
2. Rencontres documentées via One Note
 - a. Ordres du jour et p.-v. des discussions pour établir le cadre, les priorités pour en faire découler les orientations. Les actions et les indicateurs constitueront un document à part pour en faciliter le suivi bi-annuellement.
 - b. Recensement des outils de collecte de données actuels.
3. Analyse, discussions sur les outils de collecte de données à élaborer.
4. Résumé des principaux constats, définition des orientations du plan de réussite et des actions à identifier pour 2025-2030.

Dates importantes 2023-2025

Actions	Calendrier	Responsable
Mise à jour des données liées à la réussite	2023-2025	DE
Mise en place d'un comité de rédaction du plan de réussite Constitution du comité Alberta Baho, orthopédagogue Catherine Boucher, enseignante de français et responsable du CAF Laurence Crépeau, API et conseillère en orientation Gabrielle Matte, directrice des études Véronique Pagé, enseignante de mathématique Jessica Pham, enseignante de biologie Yvan Tétreault, enseignant de philosophie	Automne 2024	DE
Rencontres 11 février 2025 11 mars 2025 25 mars 2025 8 avril 2025 22 avril 2025 6 mai 2025	2024-2025	DE
Présentation de la première version du Plan de réussite 2025-2030 Discussion sur les orientations	25 mars 2025	DE
Présentation du document à l'équipe enseignante, professionnelle et administrative	2 juin 2025	DE

4. Définitions des orientations et des actions principales

Mettre en place un système de gestion des données et garantir sa pérennité

- Organiser et optimiser la collecte de données liées à la réussite
- S'assurer de la présentation globale, par programme (incluant la formation générale) et par équipe
- Mettre en place des mécanismes de suivi

Consolider les acquis dans un contexte de croissance rapide

- Identifier, répertorier et partager les bonnes pratiques
- Développer des mécanismes pour s'assurer de l'arrimage entre les besoins identifiés et les moyens déployés, dans un contexte de diversification de la population étudiante
- Développer des mécanismes pour mesurer l'efficacité des actions mises en place (centres et mesures d'aide, services, etc.)

Soutenir activement la population étudiante en favorisant le développement de l'autonomie

- Favoriser l'exploration des intérêts et des différents domaines de formation universitaire, notamment via les activités interdisciplinaires et d'activités de présentation, d'exploration et d'information des programmes universitaires.
- Implanter des stratégies de pédagogie et d'accompagnement de première session qui favorisent le développement de l'autonomie et la prise en charge de son dossier par la personne étudiante
- Soutenir les pratiques institutionnelles qui valorisent la diversité des parcours et des cheminements
- Mettre en place des mécanismes concertés de veille afin d'identifier et de répondre aux besoins énoncés par la communauté étudiante, professionnelle et enseignante

5. Définition des modalités de suivi au plan de réussite

Le comité mis en place pour procéder à la rédaction du plan de réussite a convenu de maintenir des rencontres biannuelles.

Le mandat de ce comité sera le suivant :

- Assurer un suivi de l'atteinte des cibles déterminées pour les différents indicateurs de réussite.
- Assurer un suivi de réalisation des actions, selon les échéanciers prévus et recommander des actions à la direction des études, le cas échéant.
- Recommander, annuellement, le maintien, l'ajout ou le retrait d'actions prévues au plan d'action lié au plan de réussite, afin de refléter les priorités institutionnelles, les besoins de la population étudiante et ce, par l'entremise des recommandations des équipes enseignantes et professionnelles et de l'association étudiante.

6. Échéance et évaluation du plan de réussite

Le plan de réussite arrivera à échéance en décembre 2030. Une autoévaluation de celui-ci devrait être prévue en vue de la rédaction du plan subséquent et devrait donc être entamé en 2029.

Le plan d'action lié au plan de réussite fera l'objet d'une révision annuelle par le comité de suivi du plan de réussite et des ajustements y seront apportés au besoin et ce, annuellement. Le plan d'action pourrait également faire l'objet d'une révision ponctuelle si la veille des indicateurs révélait des lacunes importantes ou encore, si un cas de force majeure (modifications au financement, enjeux liés à la santé publique, etc.) devait entraîner des changements importants aux pratiques prévues.

7. Annexe 1 - Plan d'action lié à la réussite

Mettre en place un système de gestion des données et garantir sa pérennité			
Moyen 1 : Organiser et optimiser la collecte de données liées à la réussite			
Action	Indicateur	Responsable	Échéance
Élaborer et mettre en place des sondages : - à l'inscription des étudiant.e.s au programme - auprès des diplômés au regard de leur préparation universitaire	Rédaction, distribution et collecte des données des deux sondages.	DE	H 2026
Centraliser la collecte des données quantitatives PSEP, BCI, taux de réussite de l'EUF	Création d'un organigramme des sources d'information	Registraire et DE	H 2026
Recueillir les taux de réussite concernant la population du SAIDE spécifiquement	Intégrer ces données dans un tableau de bord pour le personnel du SAIDE et des équipes professionnelles et enseignantes	Registraire, orthopédagogue et DE	H 2026
Systématiser les collectes de données annuellement	Création d'un calendrier déposé dans SharePoint	Registraire	H 2026
Moyen 2 : S'assurer de la présentation globale des données, par programme et par équipe ainsi qu'auprès de la population étudiante.			
Action	Indicateur	Responsable	Échéance
Concevoir des tableaux de bord afin de faciliter le suivi du Comité de suivi du plan de réussite, pour vérifier la progression vers l'atteinte des résultats	Colliger et créer un outil de communication des données vulgarisées et claires	Registraire	H2026
Concevoir la présentation les indicateurs de manière qu'ils soient pertinents pour les équipes (enseignante, professionnelle et l'association étudiante)	Recommandations du CSPR pour établir les indicateurs pertinents pour chacune des équipes	CSPR et coordination	H2026
Mettre en place des gabarits de plans d'action et bilans qui incluent le suivi des indicateurs de la réussite (cibles) pour chacune des équipes	Dépôt annuel du bilan (juin) et du plan d'action (septembre) des équipes programmes et départements	DE Coordination	H2025
Consulter l'association étudiante afin de valider les meilleures stratégies à adopter pour publiciser le plan de réussite	Rencontres statutaires entre la DE et la personne responsable de la pédagogie	DE et AGESA	A2025
Moyen 3 : Mettre en place des mécanismes de suivi			
Action	Indicateur	Responsable	Échéance
Planifier les rencontres du comité de suivi du plan de réussite	Planification annuelle	DE	Annuellement
Validation de la progression vers l'atteinte des cibles	Analyse annuelle lors d'une rencontre de bilan	CSPR*	Annuellement
Collecte des recommandations des équipes programmes et professionnelles	Documentation colligée et accessible	CSPR*	Annuellement
Recommandations annuelles d'ajustements au plan d'action	Documentation colligée et accessible	DE	Annuellement

Consolider les acquis dans un contexte de croissance rapide			
Moyen 1 : Identifier, répertorier et partager les bonnes pratiques			
Action	Indicateur	Responsable	Échéance
Selon les enjeux listés par les programmes et la formation générale, explorer les bonnes pratiques du réseau (public et privé).	Plan d'action des équipes Plan d'action des CP	Coordinations, CP, et équipes enseignantes	H2027
S'assurer de répertorier, annuellement, les mesures d'aide "informelles" qui sont offertes à la population étudiante	Plan d'action des équipes Plan d'action des CP	Coordinations, CP et équipes enseignantes	Annuellement
Participer aux conférences, réunions, formations et colloques portant sur les Centres et les mesures d'aide, le RepFran, etc. en français et en mathématiques particulièrement	Plan d'action des équipes Perfectionnement de l'équipe (OJ du mois de mai/juin)	Coordinations, CP et équipes enseignantes	Annuellement
Moyen 2 : Développer des mécanismes pour s'assurer de l'arrimage entre les besoins identifiés et les moyens déployés, dans un contexte de diversification de la population étudiante			
Action	Indicateur	Responsable	Échéance
Mettre en place des AFR (activités favorisant la réussite) qui répondent aux besoins de la population étudiante, notamment en littérature (EUF)	Rencontre de bilan de l'organisation scolaire et évaluation des taux de réussite des activités	Registraire et organisation scolaire et titulaires des cours	Révision annuelle
Mettre en place des AFR (activités favorisant la réussite) qui répondent aux besoins de la population étudiante, notamment en mathématiques	Rencontre de bilan de l'organisation scolaire et évaluation des taux de réussite des activités	Registraire et organisation scolaire et titulaires des cours	Révision annuelle
Moyen 3 : Développer des mécanismes pour mesurer l'efficacité des actions mises en place (centres et mesures d'aide, services, etc.)			
Action	Indicateur	Responsable	Échéance
Déterminer les éléments à colliger auprès des Centres d'aide et en organiser l'information (suivi de la réussite, situation où difficultés + plan d'intervention, etc.)	Liste d'indicateurs à communiquer à l'organisation scolaire pour les inclure dans la veille	Responsables des Centres d'aide, registraire, orthopédagogue et API/CP	H2026
Organiser la collecte de données auprès des personnes utilisant les centres d'aide et partager les informations sur Teams ou SharePoint	Tableau de bord incluant les Centres d'aide et les services	Responsables des Centres d'aide, registraire, orthopédagogue et API/CP	A2026

Soutenir activement la population étudiante en favorisant le développement de l'autonomie			
Moyen 1 : Favoriser l'exploration des intérêts et des différents domaines de formation universitaire, notamment via les activités interdisciplinaires et d'activités de présentation, d'exploration et d'information des programmes universitaires.			
Action	Indicateur	Responsable	Échéance
Veiller au maintien du taux d'inscription dans un programme de 1 ^{er} choix	Sondage aux finissant.e.s et aux diplômé.e.s Suivi des choix au BCI	DE	Annuellement
Bonifier l'offre d'activités lors de la semaine interdisciplinaire	Sondage des personnes participantes et de l'équipe enseignante.	Équipe professionnelle et enseignante	A2025
Bonifier l'offre des activités d'exploration professionnelle organisée par les API/CO (journées carrière, visite des universités, conférences, ateliers, etc.)	Sondage d'appréciation de la semaine interdisciplinaire Sondage aux finissant.e.s	API/CO	Annuellement
Amorcer l'implantation de l'approche orientante au Collégial, lors d'activités dans les cours et parascolaires	Identification de cours et d'enseignant.e.s dans chaque programme	DE et CO	H2029
Moyen 2 : Implanter des stratégies de pédagogie et d'accompagnement de première session qui favorisent le développement de l'autonomie et la prise en charge de son dossier par la personne étudiante.			
Action	Indicateur	Responsable	Échéance
Formations sur les besoins particuliers des étudiant.e.s en première session pour l'équipe enseignante, l'équipe professionnelle et l'équipe administrative	Programmation des journées pédagogiques	DE	Amorce A2025 puis en continu
Organiser des formations données par des étudiant.e.s, à l'intention de la communauté étudiante, portant sur la transition secondaire/collégiale et collégiale/universitaire	Calendrier de formations élaboré par l'équipe professionnelle et publié sur Omnivox	Organisation Scolaire Professionnels AGESA	Amorce A2025 puis en continu
Création d'un comité de suivi de la première session, formé de membres de l'équipe enseignante et professionnelle (API/CO, orthopédagogue, etc.)	Calendriers de rencontres, OJ et PV + recommandations à la DE	DE	Amorce A2025 puis en continu
Moyen 3 : Soutenir les pratiques institutionnelles qui valorisent la diversité des parcours et des cheminements			
Action	Indicateur	Responsable	Échéance
Répertorier les rapports, échantillons et sondages qui permettent d'avoir une meilleure prévision des besoins de la population étudiante et de la diversité des cheminements et en élaborer de nouveaux le cas échéant.	Ajout d'actions au calendrier de l'organisation scolaire	Registraire	Amorce H2025 puis en continu
Mettre en place des mesures de suivi des AE et sur les cheminements en plus de 2 ans	Maintien et amélioration du taux de diplomation en 2 et 3 ans	Organisation scolaire	Amorce H2025 puis en continu
Moyen 4 : Mettre en place des mécanismes concertés de veille afin d'identifier et de répondre aux besoins énoncés par la communauté étudiante, professionnelle et enseignante			
Action	Indicateur	Responsable	Échéance
Poursuivre les activités de sensibilisation présentant les services offerts à la population étudiante (internes et externes)	Sondage aux finissant.e.s	Comité des professionnels	En continu
S'assurer de la tenue régulière du comité des professionnels (au moins 4 par année)	Arrimage entre les constats et les plans d'actions des membres de l'équipe professionnelle. Sondage aux finissant.e.s Bilan annuel	DE	En continu

*CSPR : Comité de suivi au Plan de réussite